

Échanges d'universitaires avec la République populaire de Chine

L'Université de Regina, en Saskatchewan, a un certain nombre de programmes d'échanges en cours ou à venir avec la République populaire de Chine.

Au nombre des programmes, citons les échanges de professeurs, un programme combinant travail coopératif et études à l'intention de 25 étudiants chinois, et un plan de jumelage de l'Université de Regina et de l'Université Shandong, à Jinan.

L'annonce a été faite lors d'une cérémonie au cours de laquelle M. Robert Cosby a remis à l'Université plusieurs présents offerts par l'Université Nankai, à Tianjin. M. Cosby est professeur d'anglais à l'Université de Regina et rentre de Chine où il a enseigné pendant un an. Les présents comprennent une encyclopédie chinoise en trois volumes, les oeuvres de Lu Xun en 20 volumes, ainsi qu'une peinture chinoise traditionnelle.

A l'instar de nombreuses autres universités canadiennes, l'Université de Regina s'efforce de promouvoir les échanges avec la Chine. Sept boursiers chinois étudient actuellement à l'Université de Regina et trois professeurs de cette université ont récemment passé quelque temps en République populaire de Chine où ils ont à la fois étudié et enseigné.

L'Université de Regina met sur pied un programme qui permettra, chaque année et pendant cinq ans, à cinq étudiants



M. You Jin-yuan (à gauche) et M. Robert Cosby devant certains des livres donnés à la Bibliothèque de l'Université de Regina par l'Université de Nankai.

chinois d'étudier à Regina et de travailler de quatre à huit mois par année dans une société canadienne ou un organisme gouvernemental. L'on prévoit que les étudiants, désignés par le gouvernement chinois, s'inscriront au programme régulier du baccalauréat en administration, dans le cadre de la formule travail/études.

(*Insight*, décembre 1980.)

Nouvelle victoire pour Télidon

L'Amérique du Nord a franchi une étape décisive à la suite de l'adoption de normes compatibles par le système canadien Télidon, la CBS et l'American Telephone and Telegraph Company.

Grâce à cette compatibilité, l'on pourra accéder aux moyens de communication et aux autres services électroniques, quel que soit l'endroit du Canada ou des États-Unis où l'on se trouve, en utilisant simplement un téléviseur ou du matériel de bureau disponibles.

De façon générale, les normes relatives à la presse électronique se répartissent en deux parties, la première étant la présentation des données, qui régit la forme des informations destinées au stockage dans les dossiers informatiques, et la seconde, l'affichage sur écrans vidéo et la transmission des données par le truchement des moyens de communication.

Le ministre des Communications, M. Francis Fox, a déclaré que son ministère publierait bientôt un cahier des charges provisoires sur la radiodiffusion, comportant ces développements récents. Il s'agit là de l'une des dernières étapes en vue de l'adoption d'une norme canadienne.

M. Fox s'est dit ravi du fait que les caractéristiques actuelles du Télidon, ainsi que les améliorations qu'il est possible d'y apporter puissent être lancées dès maintenant sur le marché mondial, sous la forme de vidéotex et de télétextes normalisés.

Le Canada appuie l'adoption d'un code international de commercialisation des substituts du lait maternel

La Trente-Quatrième Assemblée mondiale de la santé a adopté, le 20 mai à Genève, un code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

Le Canada est au nombre des 118 pays qui ont voté en faveur de cette importante recommandation.

Déléguée du Canada à l'Assemblée, Mme Maureen Law a exprimé l'appui du Canada dans une déclaration où elle rappelle l'expérience canadienne.

"Au Canada, la promotion de l'allaitement maternel a produit des résultats encourageants, a-t-elle déclaré. Selon les chiffres dont nous disposons pour l'ensemble du pays, la proportion des nouveau-nés nourris au sein est passée, au cours des dix dernières années, d'environ 40 p. cent à près de 60 p. cent.

"Les programmes canadiens sont dans

la ligne générale du code et renferment certaines des mesures qui y sont proposées. Ainsi, plusieurs hôpitaux du Canada ont déjà interdit la distribution d'échantillons gratuits [de substituts du lait maternel] et on s'attend que d'autres leur emboîtent le pas. En outre, l'on s'attache de plus en plus à sensibiliser les mères et les futures mères aux bienfaits de l'allaitement naturel.

"C'est sur la base de notre expérience nationale, et de la conviction qu'il nous faut consentir un effort concerté et collectif afin de veiller au bien-être des nourrissons dans le monde, que nous appuyons les objectifs du code proposé ainsi que son adoption dans sa forme actuelle", a déclaré Mme Law.

Cependant, recommande-t-elle, il faut aussi que les divers gouvernements soient

laissés libres d'en appliquer les dispositions selon la situation socio-économique et culturelle de leurs pays respectifs. "C'est pourquoi nous estimons que le code devrait avoir valeur de recommandation", précise Mme Law.

Prenant l'exemple du Canada, Mme Law souligne que l'application intégrale des dispositions du code proposé pourrait être difficile au Canada à cause des particularités socio-économiques et culturelles que reflètent les lois fédérales et provinciales.

En terminant, Mme Law a rappelé que l'adoption du code ne constitue qu'un élément de l'effort global qu'il faut consentir afin de veiller à ce que le plus grand nombre possible de nourrissons connaissent les bienfaits de l'allaitement maternel, et ce dans tous les pays du monde.